



Agence territoriale Ain-Loire-Rhône

Envoyé en préfecture le 22/12/2022  
 Reçu en préfecture le 22/12/2022  
 Publié le  
 ID : 069-216901413-20221219-D127\_22-DE

**COMMUNE DE MORNANT**

Monsieur le Maire  
 Rue Henri-IV BP6  
 69440 MORNANT

**Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2023**

**Forêt de : MORNANT**

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
1	AMEL	200	2,9	2023	2023			<input checked="" type="checkbox"/>				
2	RGN	199	2	2024	2023	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier		<input checked="" type="checkbox"/>				
3_a	AMEL	597	6,7	2023	2023			<input checked="" type="checkbox"/>				
3_b	RGN	111	1,1	2024	2023	ONF-RC - Raison commerciale		<input checked="" type="checkbox"/>				

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"